

PRÉSENTÉ

**Mémoire soumis au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

Par

**Ferme Clavie-Porcs
St-Donat de Rimouski**

**Claude Migneault
Producteur Porcin**

Mars 2003

179 MEMO116
Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec
6211-12-007

FERME CLAUVIE-PORCS

Le but du dépôt de ce mémoire, Madame la Présidente, est de vous démontrer que l'on pouvait démarrer une entreprise porcine dans la région sur gestion liquide tout en respectant les normes de l'environnement, vous parler de notre expérience sur les deux formes de gestion des fumiers et de certaines appréhensions pour le futur.

1. Présentation de la ferme et de ses propriétaires

Présentement, Ferme Clauvie-Porcs comprend 360 truies Pur-Sang et 1080 porcelets sur gestion liquide. Elle est accréditée aux normes A.Q.C..

Notre famille : Claude Migneault 43 ans, Sylvie Dumont 43 ans, Anie-Pier (16 ans) et Étienne (13 ans). Claude et Sylvie sont fils et fille de producteurs agricoles. Claude travaillait dans le domaine de la machinerie agricole. Sylvie a une formation en administration.

2. Pourquoi avoir choisi la production porcine :

- Nous aimons travailler avec les animaux.
- C'est un animal docile et très intelligent malgré ce que l'on peut en dire.
- C'est la production qui selon nous générerait les revenus nécessaires pour faire vivre notre famille à plus court terme.
- La production laitière aussi nous intéressait mais compte tenu des investissements élevés pour cette production (quota), nous ne l'avons pas retenue.

3. Évolution de l'entreprise

En 1993, les démarches sont entreprises pour démarrer la ferme en production porcine. Nous possédions déjà un fond de terre de 150 acres dont 80 acres en culture. En 1994, construction d'un bâtiment de 32' X 90' pour loger 30 truies sur gestion fumier solide. En 1995, rallonge du bâtiment de 32' X 68' avec accumulation sur litière pour se rendre à 70 truies.

Nous nous sommes vite aperçus que cette façon de faire (gestion solide) générait beaucoup plus de travail que la gestion sur liquide. 70 truies ne rapportaient pas assez pour faire vivre la famille tout en procurant trop de travaux pour aller travailler à l'extérieur.

Nous étions client de la coopérative Purdel, qui eux aussi avaient un intérêt pour développer la production porcine dans la région. Avec l'aide des experts-conseils de la coopérative, nous avons établi des budgets pour une unité de 125 truies et 800 porcs à l'engrais sur gestion liquide, ce qui représentait une unité dont nous pouvions en vivre. Compte tenu des investissements majeurs pour la réalisation du projet, même si nous avons beaucoup de bonnes intentions, les créanciers nous exigeaient une mise de fonds plus importante que nous ne pouvions fournir. Suite aux discussions, la coopérative amena une mise de fonds pour partir le projet.

En 1996, on procédait à la construction d'un bâtiment de 71' X 122' et d'une fosse à purin et modification du bâtiment existant pour gérer le tout sur fumier liquide.

En 1997, une opportunité s'est présentée à nous, soit être un multiplicateur du réseau Sogéporc pour approvisionner en femelles de reproduction les besoins de la coopérative et quelques producteurs de la région.

Le support technique offert par le réseau CO-OP, le Centre de développement du porc du Québec, le programme vétérinaire de santé porcine sont des raisons de la réussite de la ferme, car

déjà quelques reconnaissances ont été attribuées à la ferme par la S.F.P.Q. pour la productivité et l'Agrepp Sud-Est du Québec pour la conversion alimentaire.

En 2001, considérant l'augmentation des besoins des animaux de reproduction dans la région, notre préférence plus marquée pour le naissage et pouvoir engager un employé, ce qui nous libère une fin de semaine sur deux, car depuis 1994, nous travaillions 7 jours sur 7, ce qui est très courant dans les petites entreprises et, finalement, envisager l'établissement de notre fils à moyen terme, nous avons procédé à la conversion du bâtiment d'engraissement en maternité et construction d'une pouponnière qui est située à environ à 1500 pieds du chemin public bien au-delà des distances minimum demandées par le ministère de l'Environnement, et ce, dans le but de favoriser la cohabitation avec nos voisins. Nous avons toujours eu une bonne collaboration de la municipalité de Saint-Donat.

Tous ces projets depuis 1994, 1995, 1996 et 2001 ont été élaborés avec le support du MAPAQ, d'un ingénieur conseil (1996 et 2001) et le ministère de l'environnement. Ceux-ci nous ont émis un certificat d'autorisation pour chacun de ces projets, vu qu'ils répondaient aux normes environnementales.

4. Pourquoi transférer d'une gestion solide à liquide

Quelques avantages de la gestion liquide :

- Meilleur contrôle sanitaire et des salmonelles (parasites internes, maladies) par le lavage et la désinfection plus fréquents.
- Plus facile de se conformer aux normes A.Q.C..
- Moins de travaux manuels, plus de temps est accordé aux animaux.
- Les animaux n'étant pas en groupe, l'état de chair des truies est plus facile à surveiller et moins de bagarres entre les animaux.

- Plus facile de contrôler les mouches. Nous les contrôlons de façon biologique avec une mouche prédatrice « Offira » offerte par l'entreprise Maheu & Maheu.
- Gestion solide : Approvisionnement incertain dépendant des scieries pour obtenir la sciure de bois

5. Entente d'épandage

La propriété des sols n'est pas essentielle en région, car de grandes superficies qui ont des niveaux de phosphore bas ont besoin d'engrais. Nous avons des ententes d'épandage avec des entreprises ovines qui préfèrent utiliser le lisier de porcs à l'engrais chimique. Un registre des épandages et un plan agroenvironnemental de fertilisation est effectué par un club agroenvironnemental de façon à s'assurer que le lisier est utilisé dans le respect de l'environnement. Le P.A.E.F. était déjà mis en place avant la réglementation l'obligeant, nous l'appelions le P.F.I.(plan de fertilisation intégré).

6. Conclusion

En conclusion, Madame la Présidente, avec le recul de toutes ces années, nous reconnaissons l'impossibilité de faire vivre une famille avec une trop petite unité comme certains semblent le préconiser.

Il me semble que c'est M. Sanfaçon du MAPAQ, aux audiences des 2 et 3 décembre à Carleton, qui vous disait que le prix de revient d'un porc variait entre 120,00 \$ et 150,00 \$, et ce, depuis 20 ans. Alors la marge nette par porc vendu ne cesse de diminuer.

Avec toutes les contraintes environnementales actuelles et autres, pour répondre aux exigences, en ajouter d'autres (exemples : traitement de lisier, possession des sols), élimineront les fermes familiales existantes, car aucune n'a la

structure financière pour supporter ces investissements et encore moins démarrer une nouvelle entreprise.

De plus, d'avoir une concertation entre les intervenants en agriculture, ex : La Financière Agricole, le MAPAQ, les coops, les meuneries et le Centre de développement du porc, sont des outils essentiels pour le maintien et le démarrage d'une entreprise porcine par le soutien technique et un capital de risques devrait être prévu par la Financière pour permettre à de nouvelles entreprises de démarrer.

Il faut permettre à la relève de s'installer, car notre région a de la place pour le développement et les municipalités ont aussi besoin de ces investissements en agriculture pour maintenir les rangs ouverts, c'est-à-dire le dynamisme agricole.

Je ne voudrais pas regarder la situation dans dix ans et me dire que la Ferme Cluvie-Porcs est une des dernières fermes porcines à avoir démarré en région.

En terminant, je voudrais vous mentionner que nous aimons cette production et que nous sommes fiers d'être producteurs porcins.

Merci de votre attention !